

Lorazepam

Conditions de prescription et de délivrance

Médicament sous ATU nominative d'urgence

Médicament disponible uniquement dans les pharmacies hospitalières, rétrocédable, sans restriction de prescripteurs

Présentation et caractéristiques

Benzodiazépine anxiolytique, sédatrice et anti-épileptique

Présentation :

- Solution injectable 4 mg/mL (flacons de 1mL – boîte de 25 flacons)
Excipients : Polyéthylène glycol, propylène glycol, alcool benzylique

Caractéristiques :

- Conservation au réfrigérateur entre +2 et +8°C

Indications

- Etat de mal épileptique résistant aux traitements habituels

Posologie et mode d'administration

Posologie et durée à adapter à chaque patient (la plus petite et la plus courte possible)

Dose habituelle recommandée chez l'adulte :
4 mg administrés lentement (2 mg/min).

- ▶ Si les convulsions cessent, aucune injection supplémentaire de Lorazépam n'est requise.
- ▶ Si les convulsions continuent ou se reproduisent après une période d'observation de 10 à 15 minutes, une dose supplémentaire IV de 4 mg peut être administrée lentement.

- ▶ Administration IV (préférentiellement) ou IM
 - IV : dilution dans eau PPI, NaCl 0.9% ou G5%
 - IM : non dilué

Interactions médicamenteuses

- Alcool, médicaments sédatifs, médicaments morphiniques, médicaments dépresseurs du SNC, valproate de Na, probénécide, stéroïdes contraceptifs

Principaux effets indésirables

- Dépression respiratoire
- Baisse de vigilance, asthénie, somnolence, ataxie, confusion, céphalées
- Réactions paradoxales : excitation, agitation, euphorie

Contre-indications

- Hypersensibilité
- Glaucome aigu par fermeture de l'angle
- Syndrome d'apnée du sommeil
- Insuffisance respiratoire sévère
- Injection intra-artérielle
- Insuffisance hépatique sévère
- Myasthénie
- Grossesse et allaitement

Précautions d'emploi

- Dépression respiratoire
- Sujet âgé
- Insuffisance hépatique, insuffisance rénale

Conseils à donner aux patients

 Informer le patient de contacter son médecin en cas d'apparition d'effet indésirable grave.

 Rappeler au patient de signaler son traitement par Lorazépam à tout professionnel de santé (médecin, chirurgien, pharmacien, dentiste, infirmière, sage-femme, ...).

 Toute décision de modification de dose ou arrêt du médicament doit être prise par le médecin. Rappeler au patient de ne jamais prendre l'initiative seul.

 Rappeler au patient de ne pas prendre un nouveau médicament, même disponible sans ordonnance ou à base de plantes sans l'accord du médecin ou le conseil d'un pharmacien.

